

Avortement Sécurisé au Bénin : La COJAS Bénin tient une Rencontre Nationale sur la Redevabilité

Ce jeudi 11 avril 2024 a marqué le début de la Rencontre Nationale sur la Redevabilité (RNR) en matière de droit à l'avortement sécurisé au Bénin. Organisée par la Coalition des Organisations de Jeunesse pour l'Avortement Sécurisé (COJAS Bénin), cette rencontre, qui bénéficie du soutien de l'ODAS et d'EngenderHealth, a été officiellement ouverte à Cotonou.



Kifayath Toko Chabi, Secrétaire Exécutive COJAS Bénin
Selon Kifayath Toko Chabi, Secrétaire Exécutive de la coalition, l'objectif de ces assises est de renforcer

l'implication des acteurs de la défense des droits en santé sexuelle et reproductive. Il s'agit, en particulier, a-t-elle précisé, de garantir l'accès des femmes aux services d'avortement sécurisé tout en instaurant un mécanisme de redevabilité adéquat pour une meilleure compréhension.

Dokoto Gnanki, représentante du Ministère de la Justice et de la Législation, a rappelé les contours de l'Interruption Volontaire des Grossesses et son cadre légal au Bénin. Elle a souligné la nécessité de parler ouvertement des Droits en Santé Sexuelle et Reproductive (DSSR) pour accompagner les jeunes et sécuriser les familles.

Elvis Seriki de Planned Parenthood Global (PP Global) Bénin a salué l'opportunité offerte par cette rencontre pour revisiter les responsabilités des acteurs et améliorer les actions en cours.



Participants en séance



Participants en séance

Les échanges, qui ont commencé, s'annoncent très riches avec une diversité de panels de discussions sur des thématiques intéressantes. À noter que la nécessité du dialogue national des jeunes sur la redevabilité en lien avec l'IVG, les droits humains et les traditions au Bénin, ainsi que le cadre légal et réglementaire relatif à l'avortement sécurisé, feront partie des échanges entre acteurs des Droits en Santé Sexuelle et Reproductive (DSSR) au Bénin.

Les acteurs s'expriment...

« C'est l'occasion pour les acteurs de faire une revue afin de voir où se trouvent les goulots d'étranglement en prenant d'autres mesures, clarifier le concept afin d'harmoniser la compréhension au niveau de chaque acteur, surtout ceux communautaires... » a laissé entendre Damien Seglonou de Médecins du Monde. Il a exprimé sa satisfaction quant aux

progrès réalisés tout en appelant à une révision des pratiques pour surmonter les obstacles dans l'application de la loi.

Parlant d'obstacles, Aichatou Salifou, activiste des DSSR, constate que le terrain reste très hostile en termes d'application de la loi, ce qui, selon elle, ne règle pas les problèmes de décès causés par les avortements clandestins. C'est pourquoi, les présentes assises, à l'en croire, constituent une opportunité pour les jeunes de parler des défis persistants en matière d'IVG au Bénin.



Vue d'ensemble des participants

Pour Chanceline Gwladys Mevowanou, féministe béninoise, il est important de clarifier collectivement l'IVG et la redevabilité, tout en amplifiant les échanges pour le bien de tous. Quant à Conaide Akouedenoudje, juriste et facilitateur des assises, les autorités doivent prendre en compte l'approche basée sur les droits humains pour garantir l'accès à l'avortement sécurisé.

Pour rappel, l'avortement au Bénin est légal jusqu'à 12 semaines de grossesse depuis 2021 grâce au vote de la loi N°2021-12 modifiant et complétant la loi N° 2003-04 du 3 mars 2003 relative à la santé sexuelle et à la reproduction en République du Bénin.

Les travaux, qui ont démarré ce jeudi 11 avril, prendront fin

le samedi 13 avril 2024, avec à la clé la co-construction d'un outil d'évaluation des politiques en matière d'avortement sécurisé au Bénin.

Gloria TCHIDIME

Assemblée Nationale : La loi portant hygiène publique adoptée

Les députés ont procédé, ce jeudi 20 janvier 2022, au vote de la loi n° 2022-04 portant hygiène publique en république du Bénin. C'est à l'issue de la plénière conduite par le Président de l'Institution Louis Gbèhounou VLAVONOU.



La loi n° 2022-04 portant hygiène publique en république du Bénin aborde les questions relatives entre autres au rôle des collectivités décentralisées dans la promotion de l'hygiène, la politique d'hygiène des bâtiments publics, des établissements des différents ordres de l'enseignement, des établissements sanitaires, des centres de détention. Elle ne fait pas l'impasse sur la gestion des cadavres, la question de l'hygiène menstruelle et la pollution sonore.

Le nouveau texte adopté par la majorité des députés votants et représentés aborde aussi le statut des structures chargées de veiller au respect des textes en vigueur.

SANTÉ REPRODUCTIVE AU BENIN : IPAS en collaboration avec le ministère de la santé, sensibilise les leaders communautaires du Zou

La salle de réunion de la mairie de Zakpota a servi de cadre, ce vendredi 14 Mai 2021, à un atelier de dissémination des résultats de l'évaluation stratégique sur les grossesses non désirées, les avortements et la contraception au Bénin.



Megan Valère SOSSOU

Afin de mieux communiquer sur les problèmes qui entravent une bonne qualité de soins aux femmes et aux filles au Bénin, IPAS Francophone Afrique et son partenaire Rutgers à travers son

projet « Sa santé, ses choix » en collaboration avec la Direction de la Santé de la Mère et de l'Enfant (DSME) et de la Direction de la Recherche, de la Formation et de la Médecine Traditionnelle (DRFMT) du ministère de la santé a organisé un atelier à la salle de réunion de la mairie de Zakpota.

Objectif, diffuser les résultats de l'évaluation stratégique sur les grossesses non désirées, les avortements et la contraception au Bénin dans les communautés ciblées avec les jeunes, les chefs religieux et les dirigeants.

Dans son message de bienvenue aux participants, Merveille AYIHONTON, Assistante de Programme pour IPAS Francophone Afrique, a rappelé le contexte qui soutient l'organisation de l'atelier soulignant qu'en vertu de leur rôle de garant dans la communauté, ils sont appelés à accentuer la sensibilisation.

Au nombre d'une trentaine, les participants à cet atelier composé des leaders des religions endogènes et exogènes (prêtres de couvents, les pasteurs évangélistes, maître catéchiste) ont suivi avec attention la présentation faite à cet effet.

L'éducation sexuelle, une solution aux grossesses non désirés et avortements non sécurisés.



Tout en se basant sur les résultats de l'évaluation

stratégique sur les grossesses non désirées, les avortements et la contraception au Bénin, Diane LANCHOESSI, épidémiologiste à l'Agence Nationale des Soins et Santé Primaires, après avoir déroulé les problèmes qui continuent d'entraver la prise de conscience sur les grossesses non désirées, les avortements et la contraception au Bénin, a invité ses hôtes à partager les informations avérées et apprises à cet atelier avec leurs communautés respectives. Tout en les recommandant de planifier leur vie sexuelle en fonction de leurs moyens de subsistance.

Elle a pour finir exhorté les participants à partager la bonne information sur les grossesses non désirées, les avortements non sécurisés et les contraceptions, faisant savoir que l'éducation à la santé sexuelle ne saurait être uniquement l'affaire des femmes.

Des participants prêts à partager l'information avec leurs communautés

Selon Grégoire AKOHOU, Pasteur d'une congrégation chrétienne à Za-Tanta, un village de la commune de Zakpota, cet atelier vient à point nommé dans un contexte où les grossesses non désirées et les avortements sont récurrents. Il affirme être mieux aguerri pour partager la bonne information au grand bonheur de l'avenir des femmes et des jeunes filles.

Comme le Pasteur AKOHOU, le Chef coutumier et Tradi praticien, Azizanon AKPALI venu du village de Tindji-Kpozoun est convaincu que cette stratégie utilisée par l'IPAS en associant les leaders religieux portera ses fruits. Car, promet-il des séances de restitution seront mises en place pour élargir les savoirs acquis au cours de l'atelier à toute la communauté.

Pour l'Assistante du programme IPAS, Merveille AYIHOUNTON, l'objectif de l'atelier a été à priori atteint en raison de la participation active des leaders communautaires et des cas de témoignages évoqués par les participants. Des preuves qui à en croire l'Assistante du Programme IPAS, renforcent la nécessité de passer à l'éducation à une bonne santé sexuelle des femmes

et des jeunes filles.

Etant donné que les femmes constituent 52 pour cent de la population, il y a tout l'intérêt à garantir à cette partie de la population la meilleure santé. Car, fait elle remarquer, la santé de reproduction est une question cruciale qui devrait figurer dans toutes les actions qui se mènent de part et d'autre dans la société.

Dans son cri de cœur, Merveille AYIHOUNTON, souhaite que les maris aussi puissent coopérer avec leurs femmes pour l'éducation sexuelle des filles et que l'éducation des filles ne soit pas seulement l'apanage des femmes. Il y va de l'épanouissement des jeunes filles mais aussi de l'émancipation de la femme dans la société a-t-elle ajouté.

Rappelons que l'IPAS est une organisation à but non lucratif internationale qui vise à mettre un terme aux décès et handicaps évitables découlant des grossesses non désirées et d'avortements non sécurisés.